

Une politique **PÉPS**
Participative Écologique Populaire et **Solidaire**

**Pour les associations Carrefour des citoyens et SADE
en réponse au document envoyé**

ANNEXE

Notre équipe municipale placera l'écologie, au sens large, au coeur de tous les projets à partir de quatre thèmes majeurs (*l'urbanisme, l'agriculture, la mobilité et l'éducation*). Nous vous proposons, dans cet annexe, de regrouper ces actions selon les 12 mesures que vous avez sélectionnées (tirées du Plan national d'adaptation au changement climatique).

Records de chaleur

1) Protéger les populations locales des fortes chaleurs

- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics (après une campagne de diagnostic au préalable) ainsi que la ventilation pour éviter les surchauffes des personnes (et en premier lieu les écoles). Dans le même temps, inciter les bailleurs sociaux à prendre des mesures adéquates pour réhabiliter convenablement tous leurs immeubles.
- Veiller attentivement, lors de nouvelles constructions collectives par un promoteur ou un bailleur social, au respect des règles environnementales (espaces verts suffisants, écoulements des eaux pluviales, isolation thermique,...). Encourager à plus de sobriété énergétique.
- Inciter, auprès des mêmes constructeurs, à l'installation de puits canadiens pour le rafraîchissement des bâtiments collectifs plutôt que l'installation de climatiseurs. Un climatiseur réchauffe l'atmosphère extérieur ! Et promouvoir l'installation judicieuse de récupérateurs d'eau de pluie communs pour une utilisation l'été.
- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Inciter les habitants à planter des haies plutôt que de monter des murs en bordure de leur propriété ou des lotissements. Ainsi que proposer aux habitants du centre ville des structures métalliques à fixer aux murs de leur habitations afin qu'ils puissent planter des végétaux grimpants.

2) Assurer la continuité de l'enseignement et l'accueil des jeunes enfants face au réchauffement climatique

- Soutenir la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'écoles avec la création et l'entretien (par et pour les enfants) de potagers ou de cours-jardin, comprenant aussi l'installation de récupérateurs d'eau de pluie.
- Encourager la plantation d'arbres et d'arbustes dans les parcs avec les enfants des écoles, accompagnés des agents municipaux des espaces verts et de leur enseignant.
- Multiplier les sorties pédagogiques dans les parcs, en forêts ou en bord de Sorgue, pour l'observation et la compréhension de la faune, la flore et les différentes interactions naturelles.

3) Adapter les logements au risque de forte chaleur

- Améliorer l'isolation thermique des bâtiments publics ainsi que la ventilation pour éviter les surchauffes des personnes (et en premier lieu les écoles). Dans le même temps, inciter les bailleurs sociaux à prendre des mesures adéquates pour rénover et isoler convenablement leurs immeubles.
- Veiller attentivement, lors de nouvelles constructions collectives par un promoteur ou un bailleur social, au respect des règles environnementales (espaces verts suffisants, écoulements des eaux pluviales, isolation thermique,...). Encourager à plus de sobriété énergétique.
- Inciter, auprès des mêmes constructeurs, à l'installation de puits canadiens pour le rafraîchissement des bâtiments collectifs plutôt que l'installation de climatiseurs. Un climatiseur réchauffe l'atmosphère extérieur ! Et promouvoir l'installation judicieuse de récupérateurs d'eau de pluie communs pour une utilisation l'été.

4) Végétaliser les villes pour améliorer leur résilience face au changement climatique

- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Inciter les habitants à planter des haies plutôt que de monter des murs en bordure de leur propriété ou des lotissements. Ainsi que proposer aux habitants du centre ville des structures métalliques à fixer aux murs de leur habitations afin qu'ils puissent planter des végétaux grimpants.

5) Assurer le développement des transports en communs et des mobilités douces

- Nous nous engageons à mettre en place une politique forte et cohérente en faveur des mobilités douces. Parce que la marche à pieds et le vélo sont des sources de bénéfices considérables pour la santé (par le sport au quotidien), pour la ville (par la réduction des gaz à effets de serre et l'augmentation de la qualité de l'air) et pour la sociabilité (par les rencontres directes générées), nous nous engageons à la mise en place d'un véritable plan vélos, grâce à l'amélioration et la création de bandes cyclables ainsi que par la multiplication des marquages au sol pour un véritable partage de la voirie.

- Dans le même sens, et afin d'améliorer significativement la sécurité des piétons et des cyclistes, des modifications judicieuses devront être mise en place en priorité pour l'avenue du Partage des Eaux, l'avenue Fabre de Sérignan et le cours Fernande Peyre. Après réflexion et concertation, pour assurer la sécurité de tous, la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les principales artères autour de la ville (avenues de La Libération, Fabre de Sérignan, des Quatre Otages et devant le lycée Benoît cours Victor Hugo) pourra être proposée.
- De façon générale, ce plan doit inciter progressivement les adultes à se déplacer en toute confiance avec les mobilités douces à l'intérieur comme à l'extérieur de la ville, mais aussi et surtout, il doit permettre au plus jeunes de rejoindre en toute sécurité, à pieds, en trottinettes ou à vélos les structures importantes liés à leur quotidien (établissements scolaires, terrains de sports, lieux culturels et de loisirs). Ce plan inclura, bien entendu, l'amélioration de l'accessibilité, sur les trottoirs et sur les routes, des personnes à mobilité réduite utilisant un fauteuil roulant.
- Notre politique préservera la « ville du quart d'heure » ou « ville des proximités », surtout pour les familles populaires, pour que tous les services soient accessibles à moins de 15 minutes à pieds ou à vélo. Nous encouragerons donc les initiatives privées (type Cabs) qui proposent des déplacements ou livraisons à vélo-cargo. De plus, avec le soutien de l'intercommunalité, nous appuierons le projet de mise en place de petites navettes électriques gratuites, pour rejoindre des lieux importants de la ville, afin de faciliter le déplacement des habitants à mobilité réduite et toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas prendre de véhicules personnels.

6) Former les agents communaux aux enjeux de l'adaptation climatique

- Proposer des formations pertinentes aux agents communaux pour renforcer la sensibilité aux problématiques du changement climatique et à la préservation de la biodiversité.

7) Mobiliser les populations locales sur l'importance du développement durable et ses bénéfices à court et moyen termes, via le déploiement d'une communication pédagogique adaptée, en collaboration avec le corps enseignant et le secteur associatif.

- Mettre en place des liens forts entre le monde éducatif et le monde agricole afin que les enfants des écoles et collège puissent, par la visite de fermes et de terres agricoles, mieux comprendre le cheminement des produits de la terre (de la culture à l'assiette).
- Mettre en valeur le patrimoine naturel de notre ville (en partenariat avec l'intercommunalité) pour informer les citoyennes et citoyens des mondes vivants très proches de nous (animaux et végétaux) avec les lesquels nous co-habitions.
- Créer un évènement culturel annuel pour placer notre ville au centre des réflexions et de l'action sur l'écologie. Cet évènement pourrait être réalisé en partenariat avec le festival *Lire sur la Sorgue* et/ou le *Cinéma* et/ou *Campredon*.
- Sensibiliser à la problématique de l'eau potable, une ressource indispensable pour la vie mais rare en période de sécheresse. Aussi, la Sorgue qui est un joyau naturel par sa qualité et son écosystème, doit être mise en avant dans l'éducation des enfants de notre ville ;

- Mettre en place des ateliers de réparations-citoyens dans un ou deux endroits stratégiques de notre ville qui permettraient aux habitants de réparer eux-mêmes leurs matériels et, de surcroît, de réduire les objets déposés en déchèterie. Ces lieux, en plus de sensibiliser à la problématique du gaspillage et de la surconsommation, favoriseraient également les liens intergénérationnels où les plus âgés expérimentés apporteraient leurs savoirs aux plus jeunes.

Sécheresses dévastatrices

8) Se préparer à l'augmentation attendue des incendies de forêt et de végétation

- Créer une réserve communale de sécurité civile (RCSC) composée de citoyens bénévoles. Placés sous l'autorité du maire, ces citoyens pourront participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités après une situation de crise.

9) Préserver la ressource en eau face au changement climatique et contribuer au plan eau (approvisionnement, écoulement, absorption par les sols)

- Végétaliser et désimperméabiliser une partie des parkings afin de réduire les îlots de chaleur l'été et de diminuer les risques d'inondation (en finir avec le tout goudron qui rend la ville intenable pendant les canicules et ingérable lors des pluies torrentielles). Développer aussi de réels îlots de fraîcheurs dans les parcs et jardins de notre ville avec des plantations de micro-forêts.
- Investir régulièrement dans l'entretien et la restauration des réseaux d'eau potable et du réseau des eaux usées pour garantir leur efficacité et leur continuité surtout lors de crises majeures.
- Encourager les propriétaires à installer judicieusement des récupérateurs d'eau de pluies (enterrés ou non).
- Réfléchir à un système de tarification progressive de l'eau, plus solidaire pour les premiers mètres cubes et à l'inverse plus chers pour les gros volumes consommés. Ce système est expérimenté par certaines collectivités. Cette tarification, par son incitativité, peut constituer un outil en faveur de la sobriété en eau. Il s'agit d'engager, partout et par tous, des actions individuelles et collectives visant des pratiques et usages plus sobres en eau.
- Créer un ou plusieurs bassins (lacs de baignades) provisoires ou définitifs (municipaux ou intercommunaux) aménagés près de la Sorgue et alimentés judicieusement avec l'eau de la rivière. Ces installations permettraient aux jeunes enfants, accompagnés de leurs parents (qui ne possèdent pas de piscine privée) de se rafraîchir et de s'amuser (sans nuire à l'écosystème de la rivière). Et ce dans un contexte de fermeture de la piscine municipale sur plusieurs années.

10) Contribuer à la préservation de l'agriculture locale pour alimenter en boucle courte la population

- Nous souhaitons porter une politique ambitieuse en faveur des terres agricoles, des paysans, de la transformation et de la distribution alimentaire locale et bio. Pour tendre vers une souveraineté alimentaire, nous favoriserons l'implantation de paysans et d'agriculteurs exerçant une agriculture raisonnée ou bio. Nous encouragerons donc l'installation d'AMAP, d'épiceries ou de coopératives de producteurs locaux afin de renforcer les circuits-courts entre producteurs et consommateurs.
- Parce que la qualité de la production et des produits est une priorité pour la santé des habitants, notre politique préservera les terres agricoles de l'artificialisation des sols et encouragera la transition pour les agriculteurs conventionnels vers une agriculture plus saine et moins nocive pour les sols et l'eau souterraine ainsi que pour les personnes vivant à proximité des champs.
- Notre politique, mise sur une démarche participative et progressive, elle aura pour objectif de tendre vers 100 % de produits locaux et bios pour la cuisine centrale de notre ville qui fournit les cantines de l'hôpital, de l'EHPAD, des écoles et des centres de loisirs (sans hausse des prix des repas). Elle pourra, bien entendu, soutenir le projet d'une ferme communale et encourager des maraîchers à s'installer.

Précipitations torrentielles

11) Protéger la population des inondations en adaptant la politique de prévention des risques

- Inciter aux respects des règles d'urbanisme avant et après la délivrance d'une autorisation d'une construction car l'artificialisation des sols est une des causes majeures d'inondations.
- Poursuivre le projet de redimensionnement des réseaux d'eau pluviales pour le quartier de Saint Antoine, avec le soutien de la CCPSMV et du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues, en créant, dans la mesure du possible, d'autres bassins de rétention.
- Améliorer le plan communal de sauvegarde (PCS), un document opérationnel et adapté aux caractéristiques de la commune. Ce plan organise et anticipe la gestion de tous les événements (accidents, phénomènes météorologiques exceptionnels, inondations, etc.) afin d'assurer une meilleure protection de la population.

12) Protéger la population des désordres sur les bâtiments, notamment liés aux retraits-gonflement des argiles

- Savoir et prendre en compte que les constructions les plus vulnérables sont les maisons individuelles de plain-pied reposant sur des fondations inadaptées et avec présence d'arbres à proximité.
- Renforcer les études géotechniques préalables avant toutes nouvelles constructions. Ces études permettent notamment d'identifier la présence éventuelle d'argile gonflante et de concevoir le bâtiment en prenant en compte le risque associé (réglementations de la Loi Élan).
- Chercher des solutions adaptées pour les habitations déjà construites, comme par exemple la pose d'un système anti retrait gonflement ou la pose d'un système de drainage.